

CONTACT Dr Paul Pardon  
TEL. +32(0)474 85 19 33  
E-MAIL paul.pardon@health.fgov.be

## Fiche coronavirus COVID-19 pour ambulanciers (mise à jour : 26/06/2020)

### Nouvelles consignes du RMG pour promouvoir l'utilisation rationnelle des masques médicaux et des autres moyens de protection.

Dans le cadre de l'épidémie COVID-19, **le personnel ambulancier se protégera pour chaque mission en utilisant un masque chirurgical**, même si le patient ne répond pas aux critères d'un cas possible de COVID-19. Les masques FFP2/FFP3 sont recommandés lors des procédures aérosolisantes et **le contact étroit prolongé (<1.5m et >15min) avec un patient COVID-19 possible ou confirmé qui ne peut pas porter un masque chirurgical** (voir note ci-dessous).

<b>Agent causal</b>	
Virus (Coronavirus : SARS-CoV-2)	
Critères : Un cas possible de COVID-19 est une personne avec - au moins un des symptômes majeurs suivants d'apparition aiguë, sans autre cause évidente : toux ; dyspnée ; douleur thoracique ; anosmie <sup>1</sup> ou dysgueusie <sup>2</sup> ; OU - au moins deux des symptômes mineurs suivants <sup>3</sup> , sans autre cause évidente: fièvre ; douleurs musculaires ; fatigue ; rhinite ; maux de gorge ; maux de tête ; anorexie ; diarrhée aqueuse <sup>4</sup> ; confusion aiguë <sup>4</sup> ; chute soudaine <sup>4</sup> ; OU - une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (BPCO, asthme, toux chronique...), <u>sans autre cause évidente.</u> (voir définition de cas).	
<b>Mode de transmission</b>	
Respiratoire	
<b>Type de précautions</b>	
<b>Isolement respiratoire : gants et masque chirurgical + vêtements de protection à usage unique (sur-blouse jaune et lunettes) si risque de projections ou contact avec fluides corporels.</b> Si l'objet de l'intervention n'est pas clair, par principe de précaution, mettez votre masque avant d'approcher le patient ou gardez une distance de 1,5 m à l'anamnèse. <b>Patient avant transport : hygiène des mains avec solution hydro-alcoolique</b> (si possible, d'abord laver les mains à l'eau et au savon) <b>et masque chirurgical.</b> Si le patient a gardé le masque durant tout le transport, pas de décontamination particulière. Désinfecter seulement les surfaces avec lesquelles le patient a été en contact. Envelopper le patient d'un drap pour limiter les contacts avec l'ambulance. Si besoin d'O <sub>2</sub> : lunettes max 5l/min + masque chirurgical au patient.	
<b>Pour le transport au sein du système 112</b>	<b>Prévenir CU 112 et hôpital de destination via le CU 112; diriger vers l'hôpital le plus proche après contact.</b> NB : Pas de SMUR d'emblée sauf si l'état du patient le nécessite. L'accompagnement par le SMUR est à l'appréciation du médecin SMUR.

<sup>1</sup> Anosmie : perte totale de l'odorat temporaire ou permanente.

<sup>2</sup> Dysgueusie : trouble de la perception du goût partielle ou totale.

<sup>3</sup> Chez les enfants, la fièvre seulement sans cause apparente suffit pour envisager le diagnostic de COVID-19 pendant l'épidémie actuelle.

<sup>4</sup> Ces symptômes sont plus fréquents chez les personnes âgées qui peuvent présenter une infection aiguë de manière atypique.

<b>Pour les transports non-urgents</b>		Vérifier si le lieu de destination est préparé pour accueillir le patient.
<b>Mesures POST intervention</b>		
<b>Véhicule</b>		Si des mesures de protection ont été prises avant de prendre un patient : voir procédure interne pour le <b>nettoyage quotidien</b> (procédure 1). Si pas de mesures de protection prises : voir procédure interne pour le <b>nettoyage mensuel</b> (procédure 2).
<b>Matériel</b>	À usage unique	Voir la procédure interne pour les « <b>déchets contaminés</b> ». <b>Tout éliminer absolument</b> dans le circuit « jaune » que ce soit dans ses propres installations ou à l'hôpital.
	Autres	Voir procédure interne.
<b>Personnel</b>		<b>Hygiène des mains. Si l'ambulancier présente des symptômes de COVID-19</b> , il doit consulter un médecin (voir procédure « <a href="#">médecins généralistes</a> » ou « <a href="#">hôpitaux</a> »).
<b>Vêtements</b>	Draps en contact avec le patient	Voir procédure interne pour le « <b>linge infecté</b> ». A laisser <b>impérativement</b> avec le patient à l'hôpital.
	Effets des ambulanciers	Si vêtements de travail souillés : les changer et les laver selon procédure interne pour le « <b>linge infecté</b> ». Vêtement de protection : sac gris pour incinération.
<b>Risque pour les collègues / la famille de l'ambulancier : -</b>		

### Communication au sujet de l'avis du Conseil supérieur de la Santé et des consignes du Risk Assessment Group sur l'utilisation des masques.

Ces mesures sont valables que dans le cadre de l'épisode épidémique de COVID-19 que la Belgique connaît, à adapter selon l'épidémiologie du COVID-19 et des stocks disponibles :

- La gestion des masques et des autres moyens de protection doit être **centralisés et placés sous une direction unique**.
- Le personnel ambulancier se protégera toujours, ainsi que le patient COVID-19, en utilisant des **masques chirurgicaux**. Le patient se verra également offrir un masque chirurgical.
- Les **masques FFP2 ne seront utilisés que pour les interventions présentant un risque d'aérosolisation** (intubation, aspiration des voies respiratoires, réanimation...) **et en cas de contact étroit prolongé (<1.5m et >15min) avec un patient COVID-19 possible ou confirmé qui ne peut pas porter un masque chirurgical**<sup>5</sup>. Ces interventions doivent toujours se réaliser en combinaison avec l'implication du SMUR. Il est demandé à l'équipe SMUR de remplacer ces masques dans la dotation de l'ambulance lors de l'utilisation correcte des masques FFP2 par le personnel ambulancier.
- En cas de pénurie des masques FFP2, **les prestataires de soin utiliseront la combinaison de masques chirurgicaux et de visières de protection**.

<sup>5</sup>Pour limiter l'utilisation des équipements de protection personnelle, il est préférable de porter le même masque pendant toute la durée du shift. Si, à un moment quelconque de la journée, une procédure aérosolisante doit être effectuée, un masque FFP2 doit être porté dès le début de la journée. Le masque doit être remplacé lorsqu'il est sale ou mouillé, ou après un maximum de 8 heures d'utilisation.

Sur le site [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be), vous trouverez des informations et des questions fréquemment posées sur le nouveau coronavirus.

Cordialement,

Dr Paul Pardon  
Chief Medical Officer  
Président du Risk Management Group